

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 mars 2023

Convocation du 10/03/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 13

L'An deux mille vingt-trois, le quatorze du mois de mars à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Secrétaire de séance : M. Guillaume DUDÉ

DCM2023-03-037 **Terrain entrée de bourg – installation d'un compteur :**
Acte 3.6 : Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine privé

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'installer un compteur dans le pré à l'entrée du bourg situé au lieu-dit le chenil afin de permettre la mise en place de manifestations telles que des brocantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Émet un avis favorable de principe pour l'installation d'un compteur électrique pour alimenter la parcelle cadastrée section A 922 située au lieu-dit « le chenil ».

Mandate l'adjoint délégué aux terrains ainsi que sa commission d'effectuer les démarches nécessaires pour cette mise en œuvre.

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Guillaume DUDÉ



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

